Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**80 121 504**	**75 033 021**
VENTES DE MARCHANDISES	76 880 267	72 447 052
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	53 687	36 741
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 297 071	1 800 125
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*79 231 025*	*74 283 917*
SUBVENTION D'EXPLOITATION	67 406	64 431
REPRISES SUR PROVISIONS	72 545	42 151
TRANSFERTS DE CHARGES	469 722	381 040
AUTRES PRODUITS	280 806	261 482
CHARGES D'EXPLOITATION	**77 337 818**	**72 443 362**
ACHAT DE MARCHANDISES	57 929 836	53 981 281
VARIATION DES STOCKS	-779 410	-468 644
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	346 668	293 659
VARIATION DES STOCKS	-6 594	-17 609
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 542 656	7 112 070
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 020 187	989 059
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 406 271	6 779 495
CHARGES SOCIALES	2 376 287	2 162 382
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 410 936	1 528 806
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		256
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	70 200	71 000
AUTRES CHARGES	20 783	11 607
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 783 686**	**2 589 659**
PRODUITS FINANCIERS	**27 242**	**45 499**
PARTICIPATIONS	1 787	1 051
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 605	1 820
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	18 851	42 628
CHARGES FINANCIERES	**85 473**	**43 679**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	85 473	43 679
RESULTAT FINANCIER	**-58 231**	**1 820**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**2 725 455**	**2 591 479**

Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**28 010**	**1 165**
SUR OPERATIONS DE GESTION	16 500	
SUR OPERATION EN CAPITAL	11 510	1 165
REPRISES SUR PROVISIONS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**110 286**	**10 450**
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 338	
SUR OPERATION EN CAPITAL	19 824	303
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	86 124	10 147
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-82 276**	**-9 285**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**590 702**	**508 731**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**473 317**	**520 104**
TOTAL DES PRODUITS	*80 176 757*	*75 079 685*
TOTAL DES CHARGES	*78 597 596*	*73 526 326*
RESULTAT NET COMPTABLE	**1 579 160**	**1 553 359**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	49 698	54 603
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	19 302	7 514

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
CADALEN Régis
31A2B7CCF1D5404...

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

DINAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : La Coulébart - Route de Caulnes
LEHON - 22100 DINAN
027 250 323 RCS SAINT MALO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 JUILLET 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 1 579 160,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 579 160,19 euros

A titre de dividendes 1 542 000,00 euros
Soit 25,70 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 37 160,19 euros
Qui s'élève ainsi à 4 786 066,70 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 102,80 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 541 897,20 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2020	1 410 000 €	60 000	94 €	1 409 906 €
31/01/2021	1 500 000 €	60 000	100 €	1 499 900 €
31/01/2022	1 500 000 €	60 000	100 €	1 499 900 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 juillet 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Régis CADALEN

DocuSigned by:
CADALEN Régis
31A2B7CCF1D5404...

SAS DINANDIS

SAS au capital de 500 000 €

La Coulebart - Route de Caulnes
22100 - LEHON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/01/2023

Mesdames, Messieurs les Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS DINANDIS relatifs à l'exercice clos le 31/01/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS DINANDIS à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sur la base de nos contrôles, nous n'avons pas identifié de risques très significatifs nécessitant une mention particulière dans notre présent rapport.

En effet, l'annexe des comptes annuels que nous avons contrôlée précise les modalités d'évaluation des différents postes du bilan dont les tests par sondages effectués ont permis de valider les hypothèses retenues, la méthodologie et la cohérence.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS DINANDIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS DINANDIS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Salon-de-Provence,
Le 14 juin 2023

MLA COMMISSARIAT
Jérôme BARD
Commissaire aux compte

Bilan actif	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**33 075 980**	**20 163 574**	**12 912 406**	**12 266 227**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**479 204**	**207 732**	**271 472**	**276 516**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	233 975	207 732	26 243	25 287
FONDS COMMERCIAL (1)	245 229		245 229	245 229
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				6 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**30 726 498**	**19 897 483**	**10 829 015**	**10 215 452**
TERRAINS	3 496 220	2 027 116	1 469 104	1 449 344
CONSTRUCTIONS	17 786 665	10 835 345	6 951 320	6 994 046
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	7 706 883	5 699 605	2 007 278	1 297 157
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 730 430	1 335 416	395 013	397 601
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 300		6 300	75 839
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				1 465
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 870 278**	**58 359**	**1 811 919**	**1 774 259**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 447 697		1 447 697	1 447 687
PRÊTS	260 912		260 912	245 439
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	161 669	58 359	103 310	81 133
ACTIF CIRCULANT	**13 238 804**	**309**	**13 238 495**	**12 417 735**
STOCKS ET EN-COURS	**7 270 011**		**7 270 011**	**6 484 007**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	59 554		59 554	53 161
MARCHANDISES	7 210 458		7 210 458	6 430 846
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				**19 944**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**3 713 223**	**309**	**3 712 914**	**3 773 727**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 016 335		1 016 335	948 004
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 696 887	309	2 696 579	2 825 723
CREANCES DIVERSES (3)	**253 427**		**253 427**	**258 611**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**1 500 000**		**1 500 000**	**1 500 000**
DISPONIBILITES	**322 724**		**322 724**	**200 138**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**179 419**		**179 419**	**181 308**
TOTAL GENERAL	**46 314 784**	**20 163 883**	**26 150 901**	**24 683 962**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			16 639	7 538
(3) Dont à plus d'un an				

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

Bilan passif	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**6 878 067**	**6 798 907**
CAPITAL	**500 000**	**500 000**
RESERVES	**4 798 907**	**4 745 548**
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	4 748 907	4 695 548
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 579 160**	**1 553 359**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**391 200**	**312 000**
PROVISIONS POUR RISQUES	**391 200**	**312 000**
DETTES(1)	**18 881 634**	**17 573 055**
DETTES FINANCIERES	**8 752 726**	**8 153 092**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	7 292 756	6 758 820
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 459 970	1 394 272
DETTES D'EXPLOITATION	**10 030 430**	**9 285 928**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 631 769	6 058 168
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 944 403	2 854 375
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	454 259	373 385
DETTES DIVERSES	**82 836**	**108 266**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	53 858	72 189
AUTRES DETTES DIVERSES	28 978	36 077
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**15 643**	**25 769**
TOTAL GENERAL	**26 150 901**	**24 683 962**
(1) Dont à plus d'un an	4 778 420	4 903 537
Dont à moins d'un an	14 103 214	12 669 518
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 721 664	1 336 583

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

Compte de résultat

	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**80 121 504**	**75 033 021**
VENTES DE MARCHANDISES	76 880 267	72 447 052
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	53 687	36 741
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 297 071	1 800 125
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*79 231 025*	*74 283 917*
SUBVENTION D'EXPLOITATION	67 406	64 431
REPRISES SUR PROVISIONS	72 545	42 151
TRANSFERTS DE CHARGES	469 722	381 040
AUTRES PRODUITS	280 806	261 482
CHARGES D'EXPLOITATION	**77 337 818**	**72 443 362**
ACHAT DE MARCHANDISES	57 929 836	53 981 281
VARIATION DES STOCKS	-779 410	-468 644
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	346 668	293 659
VARIATION DES STOCKS	-6 594	-17 609
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 542 656	7 112 070
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 020 187	989 059
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 406 271	6 779 495
CHARGES SOCIALES	2 376 287	2 162 382
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 410 936	1 528 806
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		256
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	70 200	71 000
AUTRES CHARGES	20 783	11 607
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 783 686**	**2 589 659**
PRODUITS FINANCIERS	**27 242**	**45 499**
PARTICIPATIONS	1 787	1 051
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 605	1 820
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	18 851	42 628
CHARGES FINANCIERES	**85 473**	**43 679**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	85 473	43 679
RESULTAT FINANCIER	**-58 231**	**1 820**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**2 725 455**	**2 591 479**

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 58 21 38
SIRET: 389 393 291

Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**28 010**	**1 165**
SUR OPERATIONS DE GESTION	16 500	
SUR OPERATION EN CAPITAL	11 510	1 165
REPRISES SUR PROVISIONS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**110 286**	**10 450**
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 338	
SUR OPERATION EN CAPITAL	19 824	303
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	86 124	10 147
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-82 276**	**-9 285**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**590 702**	**508 731**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**473 317**	**520 104**
TOTAL DES PRODUITS	*80 176 757*	*75 079 685*
TOTAL DES CHARGES	*78 597 596*	*73 526 326*
RESULTAT NET COMPTABLE	**1 579 160**	**1 553 359**
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	49 698	54 603
Produits financiers concernant les entreprises liées	19 302	7 514
Charges financières concernant les entreprises liées		

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 593 291

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a procédé à la rénovation de la surface de vente de son magasin « Express » de Lanvallay. Ces investissements d'un montant de 1 292 k€ ont été entièrement financés par emprunts bancaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; n'ayant pas de durée de vie limitée, il ne fait pas l'objet d'amortissement.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 5 à 30 ans
- Constructions : 20 à 30 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 6 ans 2/3 à 10 ans

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
154, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 350 333 291

Capital

Le capital social se compose de 60 000 actions.

Fonds de commercial

* Espace Music	Acquisition le 30/06/1994	43 529
* Boutique Fleurs	Acquisition le 01/07/2011	131 700
* Express Lanvallay	Acquisition le 31/12/2020	70 000
		245 229

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	471 416	6 298		479 204
Immobilisations corporelles	28 882 238	2 030 792	185 042	30 726 498
Immobilisations financières - titres	1 447 687	10		1 447 697
Immobilisations financières - créances	384 932	46 123	8 474	422 581
	31 186 273	2 083 223	193 515	33 075 980

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	194 900	12 832		207 732
Immobilisations corporelles	18 666 786	1 404 228	173 532	19 897 483
	18 861 686	1 417 060	173 532	20 105 215

Dont dotation :	- *Linéaire*	*1 212 813*
	- *Dégressive*	*198 123*
	- *Exceptionnelle*	*6 124*

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	312 000	150 200	71 000	391 200
Dépréciations de l'actif immobilisé	58 359			58 359
Dépréciations de l'actif circulant	1 853		1 545	309
	372 213	150 200	72 545	449 868

Dont dotation :	- *Exploitation*	*70 200*	*72 545*
	- *Financier*		
	- *Exceptionnel*	*80 000*	

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 71 000
- montants repris parce que devenus sans objet :

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 350 693 291

Le poste « provision pour risques et charges » se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le Ministère de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 161 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le Ministère de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 70 200 €.
- Une provision liée à un litige prud'hommal à hauteur de 160 000 €.

Biens pris en crédit-bail

	MOBILIER
Valeurs des biens	
Valeur d'origine	174 136
Dotation aux amortissements théoriques	34 827
Cumul des amortissements théoriques	99 486
Valeur nettes	74 650
Redevances	
Afférentes à l'exercice	33 858
Cumulées	100 724
Restant à payer :	
- *À moins d'un an*	*6 271*
- *De 1 à 5 ans*	
- *A plus de 5 ans*	
- Total	6 271
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	47 805

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 593 291

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	422 581	16 639	405 942
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 713 223	3 713 223	
Créances diverses	253 427	253 427	
Charges constatées d'avance	179 419	179 419	
	4 568 650	4 162 708	405 942

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
84, Cours Gambetta
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants [*]	1 721 664	1 721 664		
Emprunts bancaires [1]	5 571 092	1 589 389	3 598 935	382 768
Emprunts & dettes financières divers [2]	1 459 970	964 361	307 674	187 935
Dettes d'exploitation	10 030 430	9 729 322		301 108
Dettes diverses	82 836	82 836		
Produits constatés d'avance	15 643	15 643		
	18 881 634	14 103 214	3 906 609	871 811

[] Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* 5 604
[1] Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 586 283
[1] Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 430 907
[2] Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 824 696

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste correspond uniquement à des dépôts à terme.

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, d'une agence de voyage et de ventes sur internet à emporter. Il est réalisé exclusivement en France. Il se ventile de la façon suivante :

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
56, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE

	N	N-1
Magasin	62 559 255	59 833 541
Drive	3 438 691	3 467 575
Express	5 988 442	5 707 415
Activité fioul et station-service		
- Activité fioul	1 176 044	1 003 908
- Location gérance HYPER	162 059	67 962
- Station-service LANVALLAY	5 250 427	3 916 545
Agence de voyages	656 108	286 971
	79 231 025	74 283 917

Le chiffre d'affaires de l'Agence de voyages se décompose de la façon suivante :

	N	N-1
Ventes de voyages (activité sous licence)	468 322	202 619
Commissions reçues (activité sous mandat)	187 786	84 752
	656 108	287 371

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	20
Agents de maîtrise	44
Employés	192
	256

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Dotation aux amortissements sur mises au rebut	6 124	
Cession d'immobilisations corporelles	11 510	11 510
Indemnité exceptionnelle suite jugement Conseil des Prud'hommes	8 314	
Frais affaire Flexi Distri devant la Cour d'Appel	4 338	
Dotation provision pour risques et charges	80 000	
Indemnités reçues suite litige commercial		4 500
Prime énergie		12 000
	110 286	28 010

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 99

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	301 108
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	289 594
	590 702

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la S.A.S. DINAN DISTRIBUTION et de la société mère LE GALION a opté pour le régime de l'intégration fiscale à effet du 01/02/2009.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt de la S.A.S. DINAN DISTRIBUTION est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	639 120
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	- 165 803
	473 317

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	193 215
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	201 017

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
64, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 693 291

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce et mandat d'hypothéquer sur les terrains et constructions).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	850 902	850 902
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 33 % ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2022;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 706 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « Extension Fin de Carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/01/2023 s'élève à 361 k€. Aucune cotisation n'a été versée au cours de l'exercice.

Entreprises liées

M.L.A. COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
54, Cours Carnot
13300 SALON de PROVENCE
Tél. 04 90 56 21 38
SIRET: 380 893 291

	S.A.S. LE GALION
Emprunts et dettes financières divers	824 696
Intérêts et charges assimilées	19 302

Filiales et participation détenues **NÉANT**

Société établissant des comptes consolidés **NÉANT**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

MLA COMMISSARIAT

Membre de

Exco
Omniconseils

64, Cours Carnot - 13300 SALON DE PROVENCE - Tél. : +33 (0)4 90 56 21 38 ■ SARL au capital de 38 500 € - RCS Salon - Siret 380 693 291 00011
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence cab.mla@exco.fr - www.groupe-mla.com

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a procédé à la rénovation de la surface de vente de son magasin « Express » de Lanvallay. Ces investissements d'un montant de 1 292 k€ ont été entièrement financés par emprunts bancaires.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; n'ayant pas de durée de vie limitée, il ne fait pas l'objet d'amortissement.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 30 ans
- Constructions :	20 à 30 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Matériel de bureau :	2 à 10 ans
- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 60 000 actions.

Fonds de commercial

* Espace Music	Acquisition le 30/06/1994	43 529
* Boutique Fleurs	Acquisition le 01/07/2011	131 700
* Express Lanvallay	Acquisition le 31/12/2020	70 000
		245 229

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	471 416	6 298		479 204
Immobilisations corporelles	28 882 238	2 030 792	185 042	30 726 498
Immobilisations financières - titres	1 447 687	10		1 447 697
Immobilisations financières - créances	384 932	46 123	8 474	422 581
	31 186 273	2 083 223	193 515	33 075 980

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	194 900	12 832		207 732
Immobilisations corporelles	18 666 786	1 404 228	173 532	19 897 483
	18 861 686	1 417 060	173 532	20 105 215

Dont dotation :	- *Linéaire*	*1 212 813*
	- *Dégressive*	*198 123*
	- *Exceptionnelle*	*6 124*

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	312 000	150 200	71 000	391 200
Dépréciations de l'actif immobilisé	58 359			58 359
Dépréciations de l'actif circulant	1 853		1 545	309
	372 213	150 200	72 545	449 868

Dont dotation :	- *Exploitation*	*70 200*	*72 545*
	- *Financier*		
	- *Exceptionnel*	*80 000*	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 71 000
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Le poste « provision pour risques et charges » se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le Ministère de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 161 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le Ministère de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 70 200 €.

- Une provision liée à un litige prud'hommal à hauteur de 160 000 €.

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

Biens pris en crédit-bail

	MOBILIER
Valeurs des biens	
Valeur d'origine	174 136
Dotation aux amortissements théoriques	34 827
Cumul des amortissements théoriques	99 486
Valeur nettes	74 650
Redevances	
Afférentes à l'exercice	33 858
Cumulées	100 724
Restant à payer :	
- *À moins d'un an*	*6 271*
- *De 1 à 5 ans*	
- *A plus de 5 ans*	
- Total	6 271
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	47 805

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	422 581	16 639	405 942
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 713 223	3 713 223	
Créances diverses	253 427	253 427	
Charges constatées d'avance	179 419	179 419	
	4 568 650	4 162 708	405 942

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 721 664	1 721 664		
Emprunts bancaires (1)	5 571 092	1 589 389	3 598 935	382 768
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 459 970	964 361	307 674	187 935
Dettes d'exploitation	10 030 430	9 729 322		301 108
Dettes diverses	82 836	82 836		
Produits constatés d'avance	15 643	15 643		
	18 881 634	14 103 214	3 906 609	871 811

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *5 604*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice *1 586 283*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *1 430 907*

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *824 696*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste correspond uniquement à des dépôts à terme.

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, d'une agence de voyage et de ventes sur internet à emporter. Il est réalisé exclusivement en France. Il se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	62 559 255	59 833 541
Drive	3 438 691	3 467 575
Express	5 988 442	5 707 415
Activité fioul et station-service		
- Activité fioul	1 176 044	1 003 908
- Location gérance HYPER	162 059	67 962
- Station-service LANVALLAY	5 250 427	3 916 545
Agence de voyages	656 108	286 971
	79 231 025	74 283 917

Le chiffre d'affaires de l'Agence de voyages se décompose de la façon suivante :

	N	N-1
Ventes de voyages (activité sous licence)	468 322	202 619
Commissions reçues (activité sous mandat)	187 786	84 752
	656 108	287 371

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	20
Agents de maîtrise	44
Employés	192
	256

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Dotation aux amortissements sur mises au rebut	6 124	
Cession d'immobilisations corporelles	11 510	11 510
Indemnité exceptionnelle suite jugement Conseil des Prud'hommes	8 314	
Frais affaire Flexi Distri devant la Cour d'Appel	4 338	
Dotation provision pour risques et charges	80 000	
Indemnités reçues suite litige commercial		4 500
Prime énergie		12 000
	110 286	28 010

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	301 108
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	289 594
	590 702

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la S.A.S. DINAN DISTRIBUTION et de la société mère LE GALION a opté pour le régime de l'intégration fiscale à effet du 01/02/2009.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt de la S.A.S. DINAN DISTRIBUTION est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	639 120
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	- 165 803
	473 317

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	193 215
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	201 017

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce et mandat d'hypothéquer sur les terrains et constructions).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	850 902	850 902
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 33 % ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2022;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 706 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « Extension Fin de Carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/01/2023 s'élève à 361 k€. Aucune cotisation n'a été versée au cours de l'exercice.

Entreprises liées

	S.A.S. LE GALION
Emprunts et dettes financières divers	824 696
Intérêts et charges assimilées	19 302

Filiales et participation détenues

NÉANT

Société établissant des comptes consolidés

NÉANT

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:
CADALEN Régis
31A2B7CCF1D5404...

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

Bilan actif	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**33 075 980**	**20 163 574**	**12 912 406**	**12 266 227**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**479 204**	**207 732**	**271 472**	**276 516**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	233 975	207 732	26 243	25 287
FONDS COMMERCIAL (1)	245 229		245 229	245 229
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				6 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**30 726 498**	**19 897 483**	**10 829 015**	**10 215 452**
TERRAINS	3 496 220	2 027 116	1 469 104	1 449 344
CONSTRUCTIONS	17 786 665	10 835 345	6 951 320	6 994 046
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	7 706 883	5 699 605	2 007 278	1 297 157
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 730 430	1 335 416	395 013	397 601
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 300		6 300	75 839
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				1 465
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 870 278**	**58 359**	**1 811 919**	**1 774 259**
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 447 697		1 447 697	1 447 687
PRÊTS	260 912		260 912	245 439
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	161 669	58 359	103 310	81 133
ACTIF CIRCULANT	**13 238 804**	**309**	**13 238 495**	**12 417 735**
STOCKS ET EN-COURS	**7 270 011**		**7 270 011**	**6 484 007**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	59 554		59 554	53 161
MARCHANDISES	7 210 458		7 210 458	6 430 846
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				**19 944**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**3 713 223**	**309**	**3 712 914**	**3 773 727**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 016 335		1 016 335	948 004
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 696 887	309	2 696 579	2 825 723
CREANCES DIVERSES (3)	**253 427**		**253 427**	**258 611**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**1 500 000**		**1 500 000**	**1 500 000**
DISPONIBILITES	**322 724**		**322 724**	**200 138**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**179 419**		**179 419**	**181 308**
TOTAL GENERAL	**46 314 784**	**20 163 883**	**26 150 901**	**24 683 962**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			16 639	7 538
(3) Dont à plus d'un an				

DocuSign Envelope ID: D4722555-294E-402B-B332-F5FF27F26015

Bilan passif	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**6 878 067**	**6 798 907**
CAPITAL	**500 000**	**500 000**
RESERVES	**4 798 907**	**4 745 548**
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	4 748 907	4 695 548
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 579 160**	**1 553 359**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**391 200**	**312 000**
PROVISIONS POUR RISQUES	**391 200**	**312 000**
DETTES(1)	**18 881 634**	**17 573 055**
DETTES FINANCIERES	**8 752 726**	**8 153 092**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	7 292 756	6 758 820
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 459 970	1 394 272
DETTES D'EXPLOITATION	**10 030 430**	**9 285 928**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 631 769	6 058 168
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 944 403	2 854 375
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	454 259	373 385
DETTES DIVERSES	**82 836**	**108 266**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	53 858	72 189
AUTRES DETTES DIVERSES	28 978	36 077
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**15 643**	**25 769**
TOTAL GENERAL	**26 150 901**	**24 683 962**

(1) Dont à plus d'un an	4 778 420	4 903 537
Dont à moins d'un an	14 103 214	12 669 518
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 721 664	1 336 583

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
CADALEN Régis
31A2B7CCF1D5404...